



Coproprietaire d'une maison

Par **marina aubey**, le **21/10/2009** à **10:13**

Bonjour,
j'aimerais savoir quelles sont les modalités pour mettre une maison sous le nom d'une SCI déjà existante. Par contre cette maison a été achetée à crédit et celui-ci n'est pas fini et je continuerai de le payer.
merci d'avance pour votre réponse
cordialement AM

Par **baylebesson**, le **21/10/2009** à **12:24**

bonjour

il faut soit vendre la maison à la SCI, soit faire un apport en nature si le propriétaire de la maison est aussi associé de la SCI.

mais cela va générer des droits d'enregistrement et des frais de notaire.

pour le crédit il faudra faire une substitution, c'est le Notaire qui s'en chargera

salutations

Me Bernard BAYLE-BESSON